

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 13 Février 1852.

2^e DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

5731

SPÉCIAL N°

935.



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que M. S. Inspecteur général des Beaux-Arts m'ayant demandé de pouvoir disposer d'une somme de mille francs, pour l'achat de quelques tableaux destinés au Musée historique, je viens de s'autoriser à faire ces acquisitions, selon que l'occasion s'en présentera.

Comme il n'est pas probable que la nouvelle galerie puisse être ouverte au public avant la fin de cette année, on pourra consacrer à l'achat des tableaux historiques qui lui sont destinés, la somme de mille francs portée au budget de 1852 pour frais

À la Commission Administrative du Musée Royal de Peinture & ^a.

Direction & de Surveillance du
Musée historique.

Agreé, Messieurs, S'agissant
de ma consécration distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

J. ... Dubouy

L'œuvre historique doit à Etienne
Leroy, les objets suivants qu'il a cédés au
dit musée :

29	1203	Vendu le Portrait de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne	fr 60. --
		de Philippe-le-Bon	120. --
25	1204	de Guillaume le Taciturne	70. --
25	1205	de Marie Thérèse, Impératrice	50. --
29	1206		
Total francs			<u>300. --</u>

Je di la somme de Trois cents francs
Briailles, le 29 Février 1852.
(Signé) Etienne Leroy.

Peut approuver
(Signé) Che A. de Beauport.

Non des lieux que les tableaux
désignés ci-dessus sont déposés
au musée royal de Peinture.

Le Président.
(Signé) Navez

Le Secrétaire
(Signé) D. H. M.

Je déclare céder au Musée royal des
 Peintures et de Sculptures pour la somme de
 Trois cent quarante-cinq francs, les cinq
 tableaux ci-après, destinés à la Collection
 historique:

1207	1 ^o	Le Prince de Cobentzl	220. -
1208	2	Charlotten	80. -
1209	3	Un Enigme de Leje	15. -
1210	4	„ „	15. -
1211	5 ^o	„ „	15. -
Total fr.			<u>345. -</u>

Certifié véritable,
 Signé (Vassalli)

Bruxelles, le 2 Mars 1852

Vu & approuvé:

Signé / Cte A. de Beauport

Mais déclarons que les
 tableaux désignés ci-dessus
 sont déposés au Musée royal
 de Peinture.

Le Président

(Signé) Navez

Le Secrétaire

(Signé)

Copie

N^o 335

Donné, restauré & reentoilé un
tableau: le Siège de la ville de
Muyser en 1475, par le Clergé
royal de Bruxelles:

Savoir:

Tableau	Fr ^s 80. "
Reentoilage	" 56. "
Restauration	" 160. "
Total fr ^s 296. "	

Certifié véritable à la somme
de deux cent quatre vingt-seize
francs.

(Signé) G. Luyckx.

Bruxelles, le 27 Mars 1852.

M y approuvé

(Signé) O. A. de Beunhoff.

Vous déclarons que le tableau
désigné ci-dessus est déposé au
Clergé royal de Bruxelles

Bruxelles, le 27 Mars 1852

Le Président

(Signé) Warez

Le Secrétaire

(Signature)

Jur Général

Vassali.

-	Portrait du Comte de Cobentzl	220	}	345
-	g de Charles II	80		
-	g d'Ernst de Saxe-Weimar-Pruce-Brigue	15		
-	g Jb. Clement, Duc de Baviere	15		
-	g Maximilien, Duc de Baviere	15		

J. Ceris.

1213 Portrait de Robert Dudley, Comte de
Leicester 500 fr. 250.

Luzette.

1212 Siège de Rays 296.

Leroy

1206	Portrait de Marie Therese	50	}	300.
1203	g de Philippe-Schardi	60		
1204	g de Philippe-le-Bon	120		
1205	g de Guillaume-le Taciturne	70		

1191.

Zalt. d. Gumburg
Vand. d. Weyden
Restauration.

Copie

N^o 335

Le Soussigné, Commissaire
Expert du Comité royal de l'histoire de la
Belgique, déclare avoir édi pour la
Somme de Cinq Cents francs (F^{rs} 500.-)
un portait représentant Robert Dudley,
Comte de Leicester, destiné au Musée
historique; cette somme est payable
par moitié sur les exercices de 1852
et 1853. En conséquence, il est dû
au Soussigné une somme de Deux
cent Cingzante francs, imputable
sur les fonds de l'exercice courant
Bruxelles, le 28 Avril 1852

Signé L. Heres.

La Commission administrative
du Collège royal déclare que le tableau
designé ci-dessus est déposé au Collège.

Le Président.

Le Secrétaire (Signé Navet)
J. H.

Inspection Générale
des Beaux-Arts.

Mr Le Moine

Geneve

n° 935

5931 B

Monsieur

Les dépenses, faites jusqu'à
ce jour, pour les achats et
arrangements de tableaux
destinés au Musée d'Art
s'élevaient à la somme de

reparti comme suit.

Portrait de Prochida Evant attribué
à Rubens, ————— 1200 Frs

Autre de Triest. Coignée de Guend. 100 Frs

* 4 Portraits, achetés, à Guend, Brund,
et au château de des Caubonnes.

Tous ces tableaux, transport, restauration
liant compris — 350 Frs.

Donc à Mr Étienne Le Roy, pour
frais de restauration, cartonnage

etc de divers tableaux appartenant
au Musée Historique — 275 Fr

Total — 1928 Fr
cette somme Mr Le Moine, peut

et ces 6 portraits précises pour l'histoire de
la Belgique tout ceux. Les portraits de
M. de Middelbourg et de M. de Middelbourg
Rubens.

facilement par le service de la
Coursant car c'est les 1500 fr ^{en} de
la caisse, spécialement, avec achats de
tableaux, il est ~~de~~ ^{au} budget de la
historique, une autre somme de
mille francs, destinée à soutenir
la surveillance, le matériel de
Musée, et, cette année, en versant
300 fr, pour les frais de gardien
(ou de surveillance) car le Musée
ne pourra jamais être ouvert
avant le premier octobre.
D'autre ~~part~~ ^{part}, il restera une
somme de 600 fr, plus que
suffisante pour régler les
dépenses mentionnées ci-dessus.
Je vous prie donc, M. Leclerc
de son accord, de consacrer
les achats indiqués, et de me
mettre à même, ^{de désigner, à votre} ~~de~~ ^{chaque}
me surveillant, de disposer de
la somme de 2500 fr allouée par
le Musée historique, qui, selon
moi, devrait être ouvert et
fait par le Musée, de 11 h à 3 h
nombreux jours M. Leclerc
l'exprime à ma haute satisfaction.

5 Dec
5 Dec

955
5731. B.

315

Bruxelles, le 29 février 1855

à M. le Ministre des Int^{rs}.

Conformément à la
lettre que vous avez bien
voulu m'adresser le 10 Dec
dernier, je me suis entretenu
avec la Commission Ad^{huc}
du Minist^{re} royal de Peinture
& de Sculpture, au sujet
de la fixation du chiffre
destiné à acquiesc. bien
pour la Galerie historique.

Ainsi que vous le
verrez, M. le Minist^{re}, pour
le Budget de cet Etablissement,
seulement, qui ne tardera
pas à vous être soumis,
une somme de 1500 fr^s
est portée du chef,
plus 1000 fr^s destinés
à l'entretien, un établissement
pour la surveillance du
Musée historique.

Je vous prie, mes
 chers, de vouloir bien
 m'autoriser à acheter
 pour cette collection
 les tableaux désignés
 ci-après et à l'égard
 desquels j'ai déjà
 eu l'honneur de vous
 entretenir :

1 ^o	Le Portrait de l'Archiduc Ernest attribué à Rubens	1200.-
2 ^o	Le Portrait d'Antoine Trist Evêque de Gand (Belle copie française d'après Van Dyck)	100.-
		56.
3 ^o	Le Portrait de Rubens	77.95
4 ^o	du Prince Thomas de Savoie	67.60
5 ^o	de l'Infante Isabelle	152.10
6 ^o	du Prince de Parme	
	Total fr.	1653 65

Ce chiffre, il est vrai, est payé
 de 13 fr. 65, l'allocation votée
 pour les achats, mais il est ad-

remarquable, M. de
 que et existant pourra
 aisément être payé sur
 l'exercice courant ^{de 1888}
 au moyen du crédit ré-
 servé pour les frais
 de matériel. De plus il
 est, par le motif que
 les portraits historiques
 ne peuvent, selon toute probabilité,
 être ouverts avant le
 mois de mai prochain
 et que d'ici leurs la-
 somme restant indis-
 ponible pour les dépenses
 de cette nature pendant
 l'année courante
 sera plus que suffisante.

Veuillez, M. de
 agr. 1 page 8/8.

L. Prop. Jui.
 de Beau. Art.

Bruxelles, le 25 Nov. 56

Monsieur le Ministre

5me Division

no 935
5931-B

conformément à la lettre
que vous avez bien voulu
m'adresser le 10 Decr. dernier,
je vous prie de vouloir bien
m'autoriser à acheter pour
le Musée Historique, les
tableaux désignés ci-
dessous.

1^o Portrait de Archiduc
Léopold, attribué à Rubens.

— 160 fr.

2^o Antoine Triest, Vierge de
grand, belle copie ancienne
d'après Van Dyck. — 100 fr.

Ces tableaux sont je
crois utiles, importants
pour notre histoire nationale.

Veuillez agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance de ma
haute et toute considération

St

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 14 septembre 1908

SECRETARIAT.
No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur F. G.
Signature le } 14/9/08
Copié le }
Retour le } 18/9/08
Expédié le }

Monsieur le Ministre

Il me serait un honneur de vous faire
parvenir connaissance que c'est le suite de
l'arrangement des salles disponibles
au Palais des Beaux Arts en vue de
placement de Collections historiques,
l'administration des Musées ne dispose
plus d'un seul local pouvant servir d'atelier
aux restaurateurs de tableaux, lequel
ne peut importer au dehors les œuvres
qui lui sont confiés. Dans ces conditions
je vous prie de bien vouloir bien former
un atelier d'entretien des
œuvres d'art conservées dans l'une
des cours du Palais des Beaux Arts. Cette
transformation se fait l'objet d'une
étude préalable, un projet très simple
et répondant à toutes les nécessités a
été présenté à la Commission directrice
et approuvé par celle-ci. Je vous prie
bien d'autoriser son exécution dans
le plus bref délai possible et vous
vous prie de recevoir avec nos remerciements
l'assurance de notre considération la
plus haute.

Exercice 19	
Loi du	Article
Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	
Chapitre	
No	
Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

A Monsieur le Ministre des Travaux Publics